

ENTREPRISES : LE FOND COLIBRI, UN NOUVEAU POTENTIEL COUP DE POUCE POUR L'ÉCONOMIE BAS-ALPINE

Des entrepreneurs au service de leurs pairs.

Le Colibri (appelé également en raison de sa toute petite taille (oiseau mouche) a donné son nom à un fond destiné à apporter un coup de pouce supplémentaire au vaste panel déployé par l'Etat (report de charges, PGE, chômage partiel...) et les collectivités, pour venir en aide aux entreprises touchées par la crise économique liée à la COVID-19. Armé de toute sa volonté, c'est goutte-à-goutte, plutôt que de rester inactif, que le volatile s'emploie à sa mesure à lutter contre un incendie. Et la COVID est un foyer destructeur dont les flammes font rage. Courage, abnégation, solidarité. Une poignée d'entrepreneurs bas-alpins fédérés

autour de l'expert-comptable Jean-Roch Boyer, de l'entrepreneur simianais Benoit Cassan, et quelques amis « *de premier cercle* » attachés à leur territoire et à son avenir, ont choisi d'intervenir financièrement auprès d'entreprises qui en feraient la demande par des prêts sans intérêt et sans demande de garantie allant de 3 000 à 25 000 euros.

Avec une vocation philanthropique, solidaire, vertueuse, et dans une gestion entièrement bénévole des initiateurs du fond, l'argent ensuite remboursé (sous une durée maximale de 5 ans) permettra de relever d'autres défis notamment dans la transition écologique et dans une optique de « *repenser l'activité, et d'imaginer de nouvelles voies* ».

Ce fond de solidarité qui s'ajoute à l'arsenal déployé par la CCIT 04 qui n'est pas restée inactive loin de là autour de son président Daniel Margot, (COVID urgence 04 a ainsi mobilisé 300 000 euros) est un acte de solidarité des entrepreneurs actifs ou retraités envers leurs collègues englués dans la crise. Il s'agit d'instiller un engagement sérieux (qui passera par l'accord d'un comité d'engagement), désintéressé et qui créera du lien entre entrepreneurs.



De g à d: Gérard Vasseur, Jean-Roch Boyer, Daniel Margot et Jean-François Gonidec

C'est la plateforme d'initiative Alpes-de-Haute-Provence qui aura la charge de la réception des dossiers apportant par le bénéfice de son expérience reconnue un œil avisé. Sont exclues du dispositif qui a déjà collecté autour de 200 000 euros, les activités immobilières et financières et les entreprises qui, avant la crise sanitaire et économique qui en découle, étaient en situation de cessation de paiement. L'appel est lancé à la fois aux bénéficiaires potentiels, comme aux donateurs qui pourront bénéficier des règles classiques de défiscalisation accordées à des organismes reconnus d'utilité publique.

La CCIT 04 représentée par son président Daniel Margot, le président de la plateforme d'initiative 04 Jean-François Gonidec, avec à leurs côtés Jean-Roch Boyer -co-fondateur du dispositif Colibri- et Gérard Vasseur, ancien membre du comité national de France Initiative, a présenté vendredi dernier ce nouveau dispositif dans les locaux de la CCIT à Manosque.

Contacts et informations : 0492725151 et 0492366245